

## Avis d'Appel Public à la Concurrence - Procédure Adaptée

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** COMUE "Université de Lyon"

**Correspondant :** Marchés publics, Université de Lyon, 92 rue Pasteur - CS 30122 - 69361 Lyon Cedex 07 - adresse internet : <http://www.universite-lyon.fr>

**Objet du marché :** Programmation Learning Centre – Campus Porte des Alpes

**Lieu d'exécution :** Lyon 7<sup>e</sup> / Bron

### **Caractéristiques principales :**

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
- Objet du marché :

La présente mission de programmation a pour vocation d'accompagner l'Université de Lyon et l'Université Lumière Lyon 2 dans la définition technique du projet de Learning Centre du campus Porte des Alpes.

L'objectif de la mission est la rédaction du programme technique détaillé (PTD) du Learning Centre ainsi que le programme de maintenance en exploitation du bâtiment : Gros Entretien et Renouvellement (GER), qui sera la feuille de route de mise en oeuvre du projet.

La programmation technique du Learning Centre sera réalisée dans le prolongement de l'étude de pré programmation. Le présent marché ne comprend donc pas de phase de pré programmation.

- Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Les prestations font l'objet d'un marché à tranches passé en application de l'article 77 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Il est prévu une décomposition en tranches comme suit :

<b>Tranches</b>	<b>Désignation</b>
Tr. ferme	Programmation
Tr. opt. 1	Analyse des offres
Tr. opt. 2	Suivi d'exécution de la phase APS
Tr. opt. 3	Suivi d'exécution de la phase APD

**Prestations divisées en lots :** Non

**Date prévisionnelle de début des prestations :** 28 août 2017.

**Cautionnement et garanties exigés :** Aucun cautionnement ni garantie financière.

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :** Articles 110 à 126 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics. Caractéristiques des prix : prix forfaitaires, révisables annuellement. Modalités de règlement des comptes : selon les modalités du CCAP. Le délai global de paiement est de 30 jours. Financement des études : CPER

**Forme juridique** : candidat seul ou groupement.

**Les candidatures et offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés**

**Unité monétaire utilisée : l'euro**

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

- une déclaration de candidature (formulaire DC1 ou équivalent – nouvelle version en 2016)
- pour les groupements, la justification que le mandataire est habilité à engager le groupement.
- une déclaration sur l'honneur (formulaire DC1, attestations sur l'honneur ou équivalent)
- une copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- une déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; (cadre de réponse fourni)
- une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années (cadre de réponse fourni)
- la liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique (cadre de réponse fourni)

**Commentaire sur les justifications** : Le candidat devra présenter les pièces ci-dessus ou tout moyen de preuve équivalent ; les documents fournis par le candidat devront permettre d'apprécier sa capacité à assurer les prestations prévues.

**Critères d'attribution** : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix des prestations (40%)
  - Sous-critère prix total de la partie forfaitaire : 60 %
  - Sous-critère prix total de la partie forfaitaire : 40 %
- Valeur technique de l'offre (60%)

**Type de procédure** : Procédure adaptée

**Date limite de réception des offres** : 3 juillet 2017 à 12 h 00

**Délai minimum de validité des offres** : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur** : A2017.010

**Renseignements complémentaires** : Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir une demande écrite, 5 jours au plus tard avant la date limite de remise des offres, à :

Renseignement(s) administratif(s) et technique(s):

Université de Lyon

Marchés publics

92 rue Pasteur – CS 30122

69361 Lyon Cedex 07

Email : [marches.publics@universite-lyon.fr](mailto:marches.publics@universite-lyon.fr)

Les candidats pourront également transmettre leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Une réponse sera alors adressée à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification.

Le DCE est disponible en téléchargement sur le profil acheteur de l'Université de Lyon (accès libre, direct et complet).

L'instance chargée des recours est le Tribunal administratif de Lyon, 184 rue Duguesclin, 69433 Lyon cedex 03.

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 12/06/2017**

**Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>**

**Adresse internet à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés : <https://www.marches-publics.gouv.fr/> ou à l'adresse postale citée ci-dessus.**